



Infos n°104

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 12 décembre 2008

ACTION

POUR UNE POLITIQUE EDUCATIVE AMBITIEUSE

Paris, le 11 décembre 08

Le service public d'Education subit des attaques tout azimut, de la maternelle à l'université, en passant par le collège, le lycée, sans épargner les mouvements d'éducation populaire.

L'enseignement professionnel est lui aussi durement touché. En effet, la contre-réforme généralisant les baccalauréats pro 3 ans et supprimant les sections BEP, se met en place à la rentrée 2009, au détriment de la quantité et de la qualité de formation des élèves. Ces attaques s'amplifient sur tout le territoire au mépris des principes d'égalité entre les personnes, participant ainsi à l'aggravation des inégalités sociales et à la ghettoïsation.

Le SNUEP-FSU dénonce ces politiques éducatives néfastes pour tous et qui n'ont d'autre objectif que de réaliser des économies.

Le SNUEP-FSU exige une politique éducative ambitieuse qui permette la réussite de tous les élèves garantissant un diplôme national et l'accès à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Le SNUEP-FSU soutient les élèves, leurs parents et les personnels, déjà en lutte dans plusieurs académies

Le SNUEP-FSU appelle les collègues à construire et/ou amplifier dès maintenant les mouvements dans leurs établissements, départements et académies, dans la perspective d'une action de grande ampleur dès la rentrée en janvier.

Le bureau national du SNUEP-FSU

Conseil supérieur de l'éducation du 11 décembre 2008

Déclaration de Gérard Aschieri

Cette réunion du Conseil Supérieur de l'Education intervient au lendemain d'une nouvelle journée d'action remarquable et dans un contexte marqué par des mobilisations multiformes. Elle intervient aussi au lendemain d'élections professionnelles marquées par deux caractéristiques : d'une part leur taux de participation en augmentation montre l'attachement des enseignants aux organisations syndicales et constitue un cinglant démenti à tous les propos ministériels qui les dénigrent ou cherchent à les contourner ; d'autre part la FSU se trouve confirmée comme l'organisation incontestablement la plus représentative des personnels.

Je ne peux donc laisser cette séance s'ouvrir sans rappeler deux idées : d'abord le rejet et la contestation de la politique aujourd'hui menée en matière d'éducation ; d'autre part l'exigence d'une véritable écoute et d'un dialogue social respectant à la fois les personnels et les représentants qu'ils se sont donnés. Reprendre ce dialogue et manifester cette écoute implique sans attendre que cessent les mesures imposées unilatéralement, dans la précipitation et que soient faits des gestes forts, lisibles et concrets notamment sur le budget, le maintien des RASED, la

reconnaissance de l'école maternelle, la réforme des lycées, le report d'un an des nouveaux concours de recrutement des enseignants, le respect et la revalorisation des différents métiers, le respect du paritarisme...

Les sujets en débat aujourd'hui nous donnent l'exemple de ce avec quoi il faut rompre tant sur la forme que sur le fond : **il n'est pas possible qu'un texte sur les grilles horaires des bacs pro soit présenté en Commission Spécialisée des Lycées sans avoir été même transmis au préalable** et que la concertation en ait été réservée à des organisations qui ne représentent qu'une minorité des personnels et nous renouvelons notre demande de report de l'examen de ces textes. **Il n'est pas plus admissible qu'ils ignorent ce qu'est la spécificité de l'enseignement professionnel, former le futur citoyen et le futur travailleur à travers la préparation de diplômes à l'incontestable valeur et permettant des poursuites d'études.**

Je souhaite vivement que l'on prenne là-dessus le temps de la concertation et qu'au-delà soit entendu le message exprimé par les personnels et leur attente d'une autre politique.

Toute l'info sur www.snuiep.com

Vous pouvez nous écrire à snuiepnat@snuiep.com

ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris

ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°104

- 1 -

X. DARCOS décide d'en donner encore moins aux lycéens de l'enseignement professionnel

COMMUNIQUE COMMUN



Paris, le 9 décembre 2008

Après avoir diminué d'un quart le volume de la formation des lycéens en lycée professionnel en supprimant les formations BEP, et en passant de 4 ans à 3 ans la préparation au bac pro après la 3^{ème}, au nom de « l'égalité des voies de formation », X. Darcos décide d'en donner toujours moins !

Le ministère a présenté en commission des Lycées du Conseil Supérieur de l'Education, sans concertation préalable avec l'ensemble des organisations syndicales, les grilles qui devraient s'appliquer dès la rentrée 2009 dans le cadre de la généralisation du BAC PRO 3 ans. En contradiction complète avec les objectifs affichés, il décide de fragiliser l'enseignement de certaines disciplines, risquant ainsi fortement d'hypothéquer les poursuites d'étude dans l'enseignement supérieur. Sont plus particulièrement touchées des disciplines d'enseignement général porteuses de contenus culturels variés et riches comme le français, l'histoire géographie, les arts appliqués et l'EPS.

Contrairement au texte précédent, ce projet globalise les horaires sur trois ans et abandonne toute référence à un horaire hebdomadaire, il ne définit rien en terme de dédoublements nécessaires aux apprentissages, ni de projet interdisciplinaire et renvoie toutes ces questions à l'autonomie de l'établissement. La promesse d'une dotation supplémentaire attribuée aux LP, toujours aléatoire, ne saurait garantir la possibilité d'assurer un enseignement de qualité partout et l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. Il ne dit rien sur l'organisation des enseignements en liaison avec la certification intermédiaire de niveau V.

Ce projet aboutirait à l'annualisation du service des enseignants, qui se ferait au nom

d'une meilleure gestion administrative de la mixité des publics (scolaire, apprentissage), dans le cadre de l'organisation en lycées de métiers, cela au détriment des conditions de travail des enseignants, de leurs possibilités d'investissement professionnel et de l'acquisition des contenus de formation par les élèves.

Une fois de plus, la spécificité de l'enseignement professionnel sous statut scolaire - former le futur citoyen et le futur travailleur à travers la préparation d'un diplôme de haute qualification permettant des poursuites d'études - est remise en cause au profit de l'immédiateté d'une insertion dans le travail.

De plus, contrairement, à ce qui avait été annoncé dans de nombreuses académies, le ministre veut appliquer, dès la rentrée 2009, ces nouveaux horaires dans chacune des années du baccalauréat en 3 ans.

L'ensemble de ces dispositions aboutira à plusieurs milliers de suppressions de postes de professeurs enseignant en LP et à l'impossibilité d'assurer la formation des jeunes telle que prévue dans les programmes votés il y a quelques semaines.

Le SNUEP et le SNEP exigent, avec les organisations non signataires du protocole, le report de l'examen du texte au CSE, assorti de l'ouverture d'une réelle négociation avec toutes les organisations.

Le SNUEP et le SNEP appellent l'ensemble de celles-ci à se rencontrer au plus vite. Ils alertent immédiatement les enseignants de LP et débattront avec eux des formes de mobilisation à engager pour des horaires d'enseignement général en bac pro à la hauteur des exigences de formation.



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°104

**HORAIRES D'ENSEIGNEMENT EN BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
HONTEUSE MANIPULATION GOUVERNEMENTALE ET MINISTERIELLE
DANS UN CONTEXTE DE GLOBALISATION**

COMMUNIQUE

Paris, le 3 décembre 2008

Alors qu'il figurait à l'ordre du jour de la commission des Lycées du Conseil Supérieur de l'Education, le projet d'arrêté relatif aux enseignements dans les formations préparant au baccalauréat professionnel 3 ans, n'avait pas été communiqué aux membres de la commission. Le Ministère de l'Education a attendu le lendemain des élections professionnelles pour le rendre public sans aucune concertation officielle des organisations syndicales. Le projet de grilles horaires (*cf. documents ci-après*) officialise une globalisation totale des heures d'enseignement dans le cadre d'une autonomie accrue des établissements. Si une organisation syndicale a cautionné, même officieusement, cette pratique, elle devra en rendre compte.

Lors de la dernière commission des lycées, et tout particulièrement lors de la séance du Conseil Supérieur de l'Education du 27 novembre le SNUEP-FSU avait considéré que les projets de programmes d'enseignement ne pouvaient pas être examinés sans la présence des grilles horaires correspondantes. On comprend mieux l'opération réalisée par le Ministère de l'Education. Il exclue ainsi un réel dialogue social, et refuse le débat, préférant une application dogmatique de la réforme des baccalauréats professionnels, niant ainsi l'expression des personnels.

Le projet d'arrêté définit un seul horaire globalisé sur 84 semaines d'enseignement (*hors période en entreprise de 22 semaines*) incluant l'ensemble des activités de projet.

Le Ministère reporte sur les établissements, la gestion de ces volumes horaires, pour les trois années alors que des grilles annuelles précises devraient être définies. Ces volumes horaires se révèlent, en première lecture, insuffisants pour assurer l'enseignement des contenus des programmes et parfois en retrait de certains volumes actuels

Le SNUEP-FSU considère qu'il s'agit là, tant sur le fond que sur la méthode, d'une scandaleuse agression de la voie professionnelle et de ses personnels.

Le SNUEP-FSU refusera toute annualisation des services des enseignants.

Le SNUEP-FSU combattra aussi toute attaque des diplômes nationaux véritable garantie pour les élèves.

Le Secrétariat National du SNUEP-FSU

Annexe 1

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL GRILLE HORAIRE ELEVE		
Pour les spécialités comportant un enseignement de sciences physiques et chimiques		
Durée du cycle : 84 semaines auxquelles s'ajoute une PFMP de 22 semaines et 2 semaines d'examen		
Disciplines et activités	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle moyenne indicative
I - ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES incluant les activités de projet		
<i>Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité</i>		
Enseignements professionnels	1152	384
Economie-gestion	84	28
Prévention-santé-environnement	84	28
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques	152	50
<i>Enseignements généraux</i>		
Français, histoire-géographie, éducation civique	380	126
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	349	116
Langue vivante	181	60
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	168	56
Total	2 634	878
II- ACCOMPAGNEMENT, REMEDIATION, AIDE INDIVIDUALISEE		
	168	56

Annexe 2

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL GRILLE HORAIRE ELEVE		
Pour les spécialités comportant un enseignement de LV 2		
Durée du cycle : 84 semaines auxquelles s'ajoute une PFMP de 22 semaines et 2 semaines d'examen		
Disciplines et activités	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle moyenne indicative
I - ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES incluant les activités de projet		
<i>Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité</i>		
Enseignements professionnels	1152	384
Prévention-santé-environnement	84	28
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante	152	50
<i>Enseignements généraux</i>		
Français, histoire-géographie, éducation civique	380	126
Mathématiques	181	60
Langues vivantes (1 et 2)	349	116
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	168	56
Total	2 550	850
II- ACCOMPAGNEMENT, REMEDIATION, AIDE INDIVIDUALISEE		
	168	56



Toute l'info sur www.snuep.com
 Vous pouvez nous écrire à snuelpnat@snuep.com
 ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
 ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°104

La FSU quitte l'audience en entraînant les autres syndicats

Paris, le 12 décembre 2008

Les organisations syndicales invitées au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche le 12 décembre constatent l'indigence des analyses, propositions et réponses du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir de la formation des enseignants et des autres personnels d'orientation et d'éducation.

Tant sur les concours que sur les évolutions des parcours de formations, les ministères sont sourds aux revendications des personnels et refusent d'ouvrir la moindre négociation sur le fond comme sur les calendriers.

Toutes les organisations ont quitté la séance.

- FSU (SNESUP, SNEP, SNES, SNUIPP, SNUEP)
- UNSA (SE, SUP'Recherche)
- SGEN-CFDT
- CGT (FERCSup, Educ'action, SNPEFP)
- CSEN (SNALC, SNE, AUTONOMESUP)
- FO (SNPREES - SNFOLC, SNUI-FO, FNEC FP)
- Comité de liaison enseignement-recherche affilié à la FP-CGC

Le Secrétariat National du SNUEP-FSU

COMMUNIQUE du 8 décembre 2008

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Le SNUEP-FSU, 3^{ème} force syndicale aux élections professionnelles chez les Professeurs de Lycées Professionnels (PLP), progresse en voix et en pourcentage. Dans le même temps le Snetaa-Eil, qui accompagne toutes les réformes du gouvernement, perd des voix et poursuit sa baisse depuis 3 mandats.

Nous constatons une hausse de participation chez les PLP de près de 2%, sans pour autant retrouver le taux de 2002.

Dans cette période d'attaques de l'école et des statuts des personnels, le SNUEP-FSU ne peut que se réjouir de cette participation qui profite aux syndicats revendicatifs.

Ces résultats nous incitent à poursuivre la défense des collègues et de l'enseignement public professionnel.

Le SNUEP-FSU continue à demander un moratoire sur toutes les réformes engagées et à réouvrir le dossier sur la réforme de la voie professionnelle. Ceci passe par un débat avec l'ensemble des personnels et de vraies négociations avec les syndicats.

Le Secrétariat National du SNUEP-FSU

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

LE SNUEP-FSU PROGRESSE

Le SNUEP-FSU obtient des commissaires paritaires dans de nouvelles académies : Besançon, la Corse, Nantes et une progression en sièges à Limoges, Paris, Mayotte.

Le SNUEP-FSU progresse aussi en voix et en pourcentage tant dans des académies où nous avons déjà des sièges comme Rennes, Grenoble, Lyon, Nice ou Orléans-Tours, que dans les académies sans siège comme Aix-Marseille ou Nancy.

Ces résultats ainsi que ceux des autres syndicats de la FSU confirment la FSU, comme première fédération de l'Education nationale.

Ces résultats nous incitent à combattre les réformes engagées par le ministère comme la généralisation du bac pro 3 ans, et à porter nos revendications pour la défense de l'enseignement professionnel public et de ses personnels.



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°104